



Le Numérique : une industrie qui compte

Observatoire de l'industrie Numérique
en Auvergne-Rhône-Alpes

4^e édition - Décembre 2019

**DIGITAL
LEAGUE**

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes


EY
Building a better
working world



Éditorial

Crédits : Auvergne-Rhône-Alpes



Juliette Jarry

Vice-présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, déléguée aux infrastructures, à l'économie et aux usages numériques

Notre Région dispose à la fois d'un tissu industriel fort et d'un secteur numérique de premier plan. Comme le montre l'Observatoire cette année encore, Auvergne-Rhône-Alpes est bien la première région française du numérique après l'Île de France, avec une forte dynamique de création d'emplois.

Dans une économie mondiale en mutation rapide, l'enjeu est d'accompagner le développement de nos entreprises pour leur permettre de tirer parti des nouvelles opportunités qui apparaissent dans ce contexte.

La Région s'engage donc aux côtés des entreprises notamment à travers le Campus Régional du Numérique, qui ouvrira ses portes au deuxième semestre 2020 à Charbonnière-les-Bains. Il apportera une réponse aux forts besoins de formations dans le secteur. Plus largement, le campus correspond à notre ambition de faire émerger les activités de demain, par l'innovation et la coopération entre les différents secteurs d'activité.

En cohérence avec la feuille de route définie en 2017 avec le Président Laurent Wauquiez, nous agissons avec détermination pour le développement des emplois sur nos territoires, avec la conviction que la Région Auvergne-Rhône-Alpes dispose de tous les atouts pour jouer un rôle de premier plan à l'échelle européenne.

L'Observatoire de l'Industrie Numérique réalisé par le Cluster Digital League fournit une image réaliste et sans concession des caractéristiques et des tendances du secteur. Cette année encore, les données chiffrées et les retours qualitatifs des entreprises constituent une aide précieuse pour notre action.

Sommaire

06 L'observatoire

20 L'enquête prospective

37 La méthodologie



**Catherine Bocquet
et Jean-Michel Bérard**
Co-Présidents de Digital League

Cette 4ème édition de l'Observatoire du Numérique réalisé par Digital League et EY vous présente les tendances qui animent les entreprises de l'édition logicielle, des services numériques et des télécommunications en région. Nous remercions pour leur soutien la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Loire et le Grand Lyon qui ont permis la réalisation de ce travail.

Cette année encore, Auvergne-Rhône-Alpes consolide sa place de première région française du numérique, après l'Île-de-France. Avec 68 183 emplois, les effectifs de notre secteur ont connu une croissance de 19,5% entre 2014 et 2018. Le numérique est à l'origine de la création d'un emploi sur 12 en Auvergne-Rhône-Alpes, alors qu'il ne pèse que 3% de l'emploi total. Et c'est sans compter les emplois numériques qui ont été créés dans les autres industries.

Nous avons le plaisir de vous présenter le détail de ces indicateurs, par territoires et par types d'entreprises. Nous vous proposons également les résultats de l'enquête qualitative réalisée auprès des adhérents de Digital League et les interviews d'acteurs du numériques qui vous permettront de mieux appréhender les enjeux de notre industrie.

Formant une industrie à part entière, nos entreprises innovent, conseillent, produisent des logiciels et des contenus numériques pour les exporter. Elles contribuent également à la transformation digitale des autres secteurs d'activité.

Le numérique c'est aujourd'hui une industrie qui compte !

Points clés

Leadership

1^{ère} place des régions numériques en France, après l'Île-de-France

68 183 emplois en 2018
+19,5% entre 2014 et 2018

Effet multiplicateur

3% de l'emploi total de la région en 2018

1 emploi sur 12 créé en région, l'est dans une entreprise du numérique (soit environ 8,5% du total des créations d'emploi en région)

Terre d'édition

1^{ère} région pour l'emploi dans l'Édition (logiciels, jeux et programmation)

26,6% des effectifs
40% des établissements } du numérique de la région, évoluent dans l'Édition

Export

49% des entreprises du numérique exportent

21% sont implantées à l'étranger

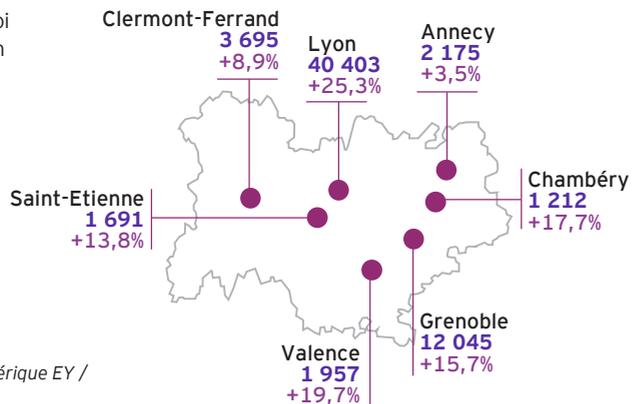
Croissance

+15% soit l'augmentation moyenne du chiffre d'affaires des entreprises interrogées, entre 2017 et 2018

44% des entreprises de l'édition de logiciel et services SaaS ont des prévisions de progression au-delà de 20% du chiffre d'affaires 18/19

Intensification

Une nette intensification de la création d'emploi dans les principales zones d'emploi de la région (Effectifs 2018 et variation 2014-2018)



Sources : ACOSS 2018, Enquête observatoire du numérique EY / Digital League 2019

La diversité des entreprises du numérique en Auvergne-Rhône-Alpes

Attractivité des talents



Pieric Brenier
Président de C'PRO GROUPE



Il faut inéluctablement former les collaborateurs vers les nouveaux métiers. De plus, nous devons toujours recruter de nouveaux profils pour soutenir la croissance de l'entreprise. **Les profils recherchés étant rares, la marque employeur doit être forte.**

Avantage PME



Guillaume Juge
Président de Kayentis



Notre réactivité est un véritable avantage compétitif à l'export, notamment aux Etats-Unis, où nos concurrents sont des grandes entreprises du secteur.

Implantation



Côme Fouques
Président Directeur Général et
Co-fondateur de Georges Tech



En analysant des critères tels que le vivier de compétences en numérique, les possibilités d'emplois pour nos conjoint(e)s et une bonne proximité avec Paris, **nous avons rapidement choisi Lyon** plutôt que Bordeaux ou Nantes.

Région du numérique



Laurent Laporte
Président Directeur Général
CEO & co-founder de Braincube



Le Campus Région du Numérique, où se trouve Digital League, est **un lieu phare** qui permet la rencontre entre les demandeurs de solutions et les offres existantes, et favorise le **travail collaboratif** entre les fournisseurs.

Internationalisation



Jean-Christophe Llinas
Directeur Général d'Akuiteo



Dès les premières lignes de codes, il faut **intégrer les problématiques d'internationalisation** afin non seulement d'être prêt à s'exporter au moment opportun, mais également d'être parés à d'éventuels rachats.

Export



Nicolas Stori
CEO - cofondateur d'Astrée Software



Un projet d'export est un véritable projet d'entreprise qui permet de retravailler son offre et donc **indéniablement de l'améliorer.**

Détails des interviews tout au long de l'Observatoire

1 Observatoire

Leadership

Industrie du numérique : de quoi parle-t-on ?

Il existe différentes définitions, différentes compréhensions de l'industrie numérique.

Si toutes contiennent un cœur commun composé de l'édition, des services et des télécommunications, plusieurs briques complémentaires peuvent, suivant les points de vue, s'y ajouter : fabrication, commerce de gros et de détail *hardware*, contenu et réseaux.

L'Observatoire du numérique se concentre sur le cœur du numérique que l'on appelle la couche *soft*, à savoir l'édition, les services et les télécommunications.

Fabrication et commerce de gros de *Hardware*

-0,4%
(2014-2018)

22 648

emplois en 2018

Commerce de détail de *Hardware*, contenu, réseaux

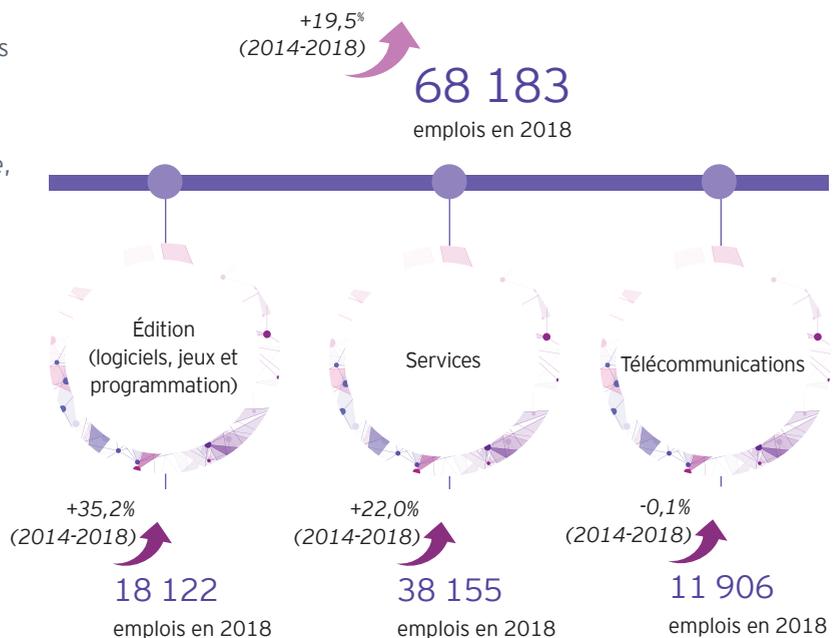
+12,9%
(2014-2018)

11 092

emplois en 2018

Les analyses de l'Observatoire sont basées sur une sélection de codes NAF regroupés par domaines (cf. détails des NAF retenus dans la rubrique « méthodologie »)

Vision Observatoire du Numérique Auvergne-Rhône-Alpes



Sources : ACOSS 2018



L'industrie du numérique régionale a créé près de 11 000 emplois sur la période 2014-2018

La région Auvergne-Rhône-Alpes est toujours confortablement installée à la première place des régions numériques en France après l'Ile-de-France, avec plus de 68 000 emplois en 2018.

1^{ère} région numérique après Ile-de-France

68 183

emplois dans l'industrie du numérique en région Auvergne-Rhône-Alpes en 2018

+11 143 emplois sur 2014-2018

soit une croissance de +19,5%



Sources : ACOSS 2018, analyses EY

L'industrie du numérique compte parmi les piliers de l'économie régionale

Le numérique est le secteur qui a connu la plus forte progression de l'emploi (hors intérim) sur la période 2014-2018, avec +19,5%.

Un emploi sur 12 créé en Auvergne-Rhône-Alpes (soit environ 8,5%) l'a été dans le numérique entre 2014 et 2018, alors que ce secteur ne pesait que 3% des effectifs de la région en 2018.

Ainsi, le numérique a créé six fois plus d'emplois que trois secteurs industriels phare de la région réunis (industrie chimique, industrie pharmaceutique, fabrication de produits en caoutchouc et en plastique).

En progression annuelle (2017-2018), l'industrie du numérique présente également la meilleure progression de l'emploi, tous secteurs confondus, avec +5,7% et + 3 656 emplois. Sur cette période, le numérique a créé autant d'emplois que le secteur de l'hébergement et restauration (+3 567), alors que ce secteur représente deux fois plus d'emplois en Auvergne-Rhône-Alpes en 2018.

En 2018, le numérique emploie autant de salariés que le secteur de la banque-assurances.

N°1 des secteurs en Auvergne-Rhône-Alpes sur la progression de l'emploi entre 2014 et 2018

Numérique = Chimie, Pharmaceutique, Caoutchouc et Plastique **x 6**
sur l'augmentation absolue d'emplois entre 2014 et 2018

68 183 ≈ **70 722**

Numérique Banque et Assurance
Emplois en 2018 en Auvergne-Rhône-Alpes

	Emploi en 2018	Progression de l'emploi entre 2014 et 2018
Tous secteurs	2 305 341	+131 487
Numérique	68 183	+11 143
	soit 3,0% de l'emploi total de la région	soit 8,5% des créations d'emploi en région

Sources : ACOSS 2018, analyses EY



Auvergne-Rhône-Alpes s'inscrit dans une tendance nationale de forte progression de l'emploi numérique

Sept régions affichent des progressions de l'emploi

supérieures à **15%** entre 2014 et 2018

La région continue son accélération, avec une augmentation de 19,5% de ses effectifs dans le numérique entre 2014 et 2018, devançant ainsi la région Ile-de-France qui affiche +16,7%.

En progression annuelle (2017-2018), la région Auvergne-Rhône-Alpes est en cinquième position, perdant ainsi la position de leader qu'elle occupait en 2016-2017. La région reste cependant en tête des créations d'emplois en valeur absolue (hors Île-de-France).

Les Pays de la Loire se distinguent particulièrement :

- Meilleure progression sur la période 2017-2018 (+7,5%)
- Meilleure progression sur la période 2014-2018 (+23,3%)

Progression de l'emploi dans le numérique par région

Régions	Effectif 2018	Variation 2014-2018	Création d'emplois 2014-2018	Variation 2017-2018	Création d'emplois 2017-2018
Île-de-France	312 459	+16,7%	+44 689	+5,8%	+17 213
Auvergne-Rhône-Alpes	68 183	+19,5%	+11 143	+5,7%	+3 656
Occitanie	46 388	+19,1%	+7 433	+6,5%	+2 823
Sud	40 833	+16,9%	+5 894	+6,3%	+2 428
Pays de la Loire	34 038	+23,3%	+6 424	+7,5%	+2 364
Hauts-de-France	31 181	+18,9%	+4 962	+5,2%	+1 549
Nouvelle Aquitaine	29 441	+15,7%	+4 002	+5,0%	+1 408

Sources : ACOSS 2018, analyses EY

Les comparaisons au niveau national sont effectuées avec une sélection de régions basée sur les critères suivants :

- Plus de 30 000 salariés dans l'industrie numérique en 2018
- Une progression de l'emploi entre 2014 et 2018 supérieure à 15%



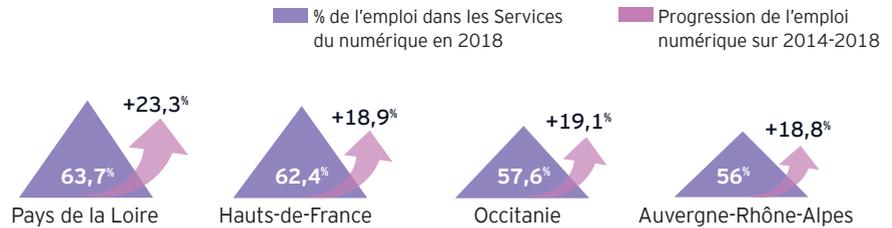
Des créations d'emplois massives dans les services numériques pour répondre au besoin soutenu d'accompagnement à la transformation numérique des entreprises

Proportion d'emploi numérique dans les Services et progression de l'emploi numérique par région

Plus les services pèsent dans l'industrie numérique d'une région, plus elle a vu son emploi progresser sur la période 2014-2018.

Les services représentent entre 57,6% et 63,7% des effectifs du numérique des régions Occitanie, Pays de la Loire, Sud et Hauts de France en 2018, et 56,0% en Auvergne-Rhône-Alpes.

Ces régions montrent toutes une importante dynamique de l'emploi global dans l'industrie du numérique entre 2014 et 2018.



89% des ETI françaises considèrent que le digital va transformer leur modèle d'affaires, soit 6 points de plus qu'en 2017

61% des ETI françaises déclarent être dans une phase de déploiement de leur stratégie digitale

82% des ETI françaises comptent accélérer les investissements pour soutenir cette stratégie dans les douze prochains mois

Sources : ACOSS 2018, analyses EY, Baromètre EY de la maturité digitale des ETI 2019

De forts besoins dans tous les secteurs de l'économie

Les résultats de l'enquête de l'observatoire sont corroborés par les chiffres produits par l'APEC qui constate que les recrutements de cadres dans la fonction informatique sont en forte hausse en 2019. Si les embauches prévues sont concentrées en Île-de-France, avec 50% des embauches prévues en début d'année 2019 pour l'année à l'échelle nationale, Auvergne-Rhône-Alpes se place deuxième avec 12% des embauches prévues, suivie par l'Occitanie avec 8%. L'APEC relève également qu'au niveau national, les ESN et éditeurs de logiciels concentrent à eux seuls trois embauches de cadres sur quatre.

De même, en avril 2019, une hausse de 19% a été constatée sur les annonces à destination des cadres du numérique en région Auvergne-Rhône-Alpes par rapport à l'année passée. Avec 43% des offres, les architectes réseaux tirent le marché.

Selon le cabinet Robert Walters, l'accélération des investissements dans les infrastructures IT, et notamment dans les PME et ETI de la région, a entraîné de forts besoins en profils d'experts IT.

Sources : APEC, février 2019, Robert Walters, via Le Monde Informatique, octobre 2018

Terre d'édition

L'édition de logiciel : une spécificité régionale

N°1 en Édition (logiciels, jeux et programmation)

Auvergne-Rhône-Alpes est la région française où l'édition pèse le plus avec 26,6% de ses effectifs du numérique (18 122) et 40% de ses établissements du numérique (1 575) évoluant dans ce domaine.

Parts des effectifs, et établissements de l'édition dans l'industrie du numérique, dans les différentes régions en 2018

Régions	Effectif 2018	% sur effectif total du numérique en 2018	Nombre d'établissements 2018	% sur nombre total d'établissements du numérique en 2018
Auvergne-Rhône-Alpes	18 122	26,6%	1 575	40,0%
Île-de-France	72 713	23,3%	5 115	32,9%
Occitanie	10 655	23,0%	1 005	38,5%
Sud / PACA	9 230	22,6%	989	36,2%
Nouvelle Aquitaine	6 175	21,0%	754	37,8%
Pays de la Loire	6 912	20,3%	586	37,7%
Hauts-de-France	5 850	18,8%	537	29,9%

Le champ de l'édition est composée de cinq familles d'activités :

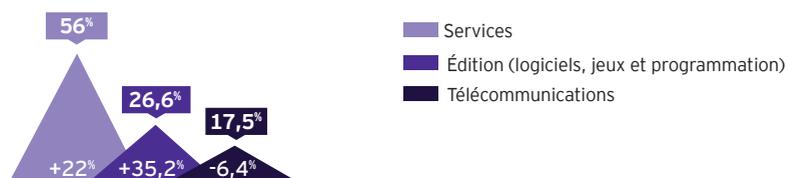
- Programmation informatique
- Édition de logiciels applicatifs
- Édition de logiciels système et de réseau
- Édition de logiciels outils de développement et de langages
- Édition de jeux électroniques

L'emploi dans le secteur du numérique au niveau régional en 2018 est réparti de la façon suivante :

- 38 155 emplois en services, soit 56%
- 18 122 emplois en édition (logiciels, jeux et programmation), soit 26,6%
- 11 906 emplois en télécommunications, soit 17,5%

Si les Entreprises de Services du Numérique (ESN), représentent la majorité des emplois du numérique de la région, c'est l'édition de logiciels qui connaît la plus forte progression entre 2014 et 2018 avec +35,2% sur la période, contre +22% pour les Services.

Répartition des emplois numériques en Auvergne-Rhône-Alpes en 2018 et leur progression sur 2014-2018



Sources : ACOSS 2018, analyses EY

Le domaine des éditeurs de logiciels continue de progresser fortement

La programmation informatique et l'édition de logiciels applicatifs ont créé plus de 4200 emplois entre 2014 et 2018.

Effectifs et variations dans le champ de l'édition en Auvergne-Rhône-Alpes en 2018

Code Naf et intitulé	Effectif 2018	Variations 2014-2018	Création d'emplois 2014-2018
Programmation informatique	10 303	+44,2%	+3 159
Édition de logiciels applicatifs	6 204	+22,2%	+1 126
Édition de logiciels système et de réseau	943	+20,7%	+162
Édition de logiciels outils de développement et de langages	447	+54,7%	+158
Édition de jeux électroniques	225	+110,3%	+118

Sources : ACOSS 2018, analyses EY

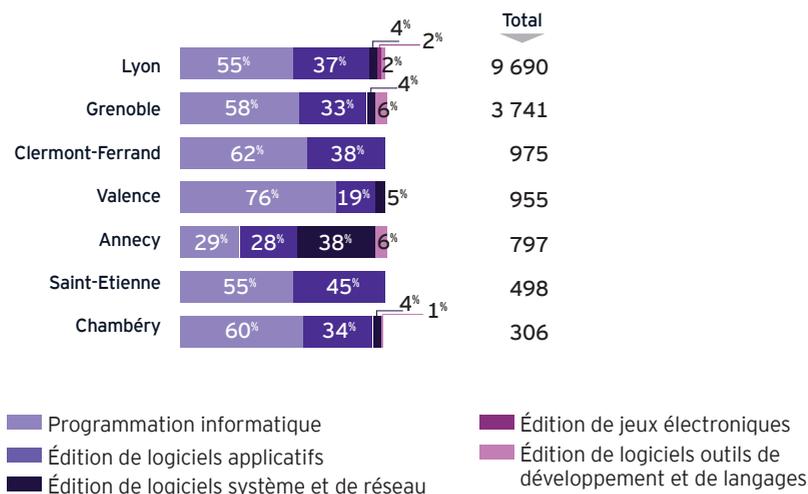
Les logiciels applicatifs et la programmation informatique sont les secteurs phares de l'édition

Répartition des effectifs du domaine des Éditeurs, dans les différentes zones d'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes en 2018

Dans le domaine de l'édition, les effectifs en Programmation informatique sont majoritaires dans la plupart des zones d'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes.

La zones d'emploi d'Annecy fait exception, avec un panel plus équilibré sur les différents domaines des éditeurs.

Les éditeurs de jeux électroniques et les éditeurs de logiciels outils de développement et de langages représentent une faible part des effectifs du numérique en Auvergne-Rhône-Alpes sur l'ensemble des zones d'emploi.



Sources : ACOSS 2018, analyses EY

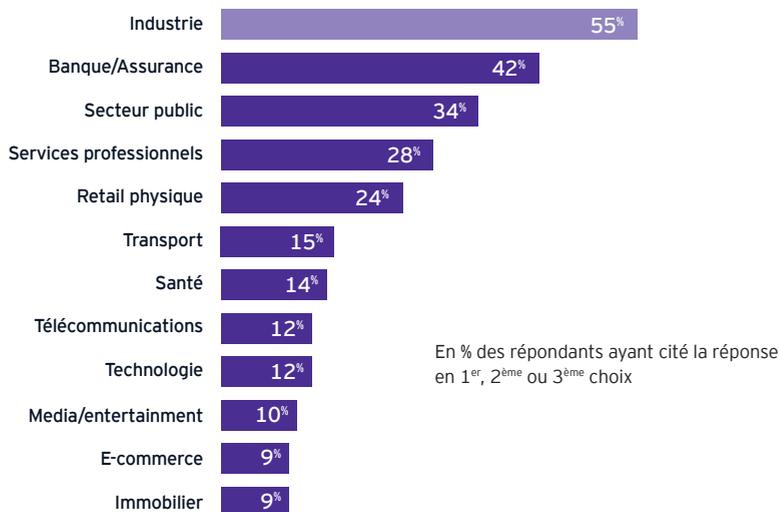


Les éditeurs portent une attente particulière au triptyque industrie, banque / assurance et secteur public

Cités en tête des secteurs par la majorité des éditeurs interrogés, l'Industrie, le secteur banque / assurance et le secteur public sont les trois secteurs d'activité les plus ciblés par les éditeurs de logiciels.

Secteur d'activité des clients des éditeurs de logiciels

Echantillon : 296 sociétés



Source : TOP250 des éditeurs de logiciels français EY / Syntec Numérique

La croissance enregistrée en 2018 confirme le dynamisme de l'écosystème des éditeurs de logiciels par rapport à d'autres secteurs.

La croissance est tirée notamment par les éditeurs « particuliers et jeux vidéo » et par les éditeurs « horizontaux ».

Cette croissance est également portée par les plus petits éditeurs avec des taux de croissance sur deux ans de 42% (catégorie 0 - 5 millions d'euros de chiffre d'affaires) et 35% (catégorie 5 - 10 millions d'euros), même si les gros éditeurs (plus de 100 millions d'euros) n'ont pas à rougir de leurs performances avec 22%.

Malgré des difficultés de recrutement persistantes, les éditeurs de logiciels ont continué à enregistrer une croissance forte de leurs effectifs sur la période 2016-2018.

Jean-Christophe Pernet

EY & Associés, Partner, dans le TOP 250 des éditeurs de logiciels français - Edition 2019



Éditeur et intégrateur de logiciel MES de suivi de production (TRS) particulièrement adapté aux PME. 40 salariés, Saint Jean Bonnefonds (42)

Comment avez-vous démarré et développé vos activités à l'export ?

Cela s'est fait de manière indirecte, en se déployant sur des sites d'entreprises françaises à l'étranger. C'était pertinent de commencer ainsi avant de passer à l'export direct, pour lequel nous avons été aidés par des programmes développés par la Région, la CCI ou Business France. Ces programmes portaient sur la réflexion des marchés à viser et sur les manières d'y accéder. Il s'agissait uniquement d'une aide à la réflexion, et non d'un accompagnement à l'action.

Nous avons également reçu de nombreux conseils d'entrepreneurs. Il ne faut jamais s'arrêter aux premières préconisations venues ! Même les conseils parfois opposés sont pertinents et poussent à la réflexion.

Quels bénéfices une entreprise du logiciel peut tirer de l'export de ses solutions ?

Un projet d'export est un véritable projet d'entreprise. Cela permet de retravailler son offre pour l'adapter au pays d'export, tant en produit qu'en service, et cela pousse indéniablement à l'améliorer. L'export permet de constater différentes exigences et pousse à s'aligner sur le plus haut niveau. Par ailleurs, le développement de produits ou services nécessaires dans un pays cible peut souvent être bénéfique pour de nouveaux clients en France ou dans un autre pays, mais cela implique le développement d'offres davantage packagées. Enfin, nous misons sur le développement à l'international pour tirer le marché français grâce aux références que nous aurons accumulées.

Quels accompagnements les pouvoirs publics peuvent-ils mettre en œuvre pour vous aider à vous développer ?

La meilleure aide des pouvoirs publics dont nous pourrions bénéficier serait celle apportée à nos clients : les industriels.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes met en place des dispositifs d'aide aux entreprises pour qu'elles mûrissent leurs réflexions sur l'intégration de logiciels, sans pour autant aller jusqu'à la mise en œuvre des solutions. Les industriels ont par conséquent parfois du mal à franchir le pas. Des aides réelles à l'investissement auraient un effet de levier intéressant. Certaines régions proposent des subventions dans le cadre de la mise en œuvre de logiciels.

Par ailleurs, améliorer l'attractivité de l'industrie numérique auprès des jeunes est impératif. Le recrutement demeure la plus grosse difficulté que nous rencontrons, tant à Saint Etienne, qu'à Strasbourg, Toulouse, Lyon ou Nantes. En termes de formation, la numérisation des collèges et lycées n'est pas suffisante, il faut aussi sensibiliser et former réellement les jeunes aux métiers du numérique. De plus, si les jeunes talents sont souvent compétents en développement web, il y a une pénurie particulièrement forte sur les profils en génie logiciel. La région est pourtant dynamique, notamment grâce au Campus du Numérique, à l'école 101 ou aux nombreuses écoles d'ingénieur. Les *clusters* et pôles de compétitivité ont un rôle crucial à jouer pour lever ce frein majeur. Digital League a par exemple permis, via la rencontre de plusieurs entreprises connaissant les mêmes difficultés, de mettre en place avec le CNAM et la CCI, l'école House of Code qui permet une formation accélérée au métier de développeur.



Intensification

La création d'emplois numériques s'intensifie dans toutes les zones d'emploi de la région

La création d'emplois numériques s'intensifie dans toutes les zones d'emploi de la région entre 2014 et 2018.

Avec plus de 25% de progression et plus de 8 000 emplois créés sur la période 2014-2018, la zones d'emploi de Lyon est en véritable ébullition. Sur 2017-2018, le Grand Lyon a créé presque quatre fois plus d'emplois (+ 2 907) que l'ensemble des principales zones d'emploi de la région (+777), alors que cette zone représente près de deux fois plus d'emplois que toutes les zones d'emploi réunies en 2018.

Les zones d'emploi de Grenoble, Chambéry et Valence se distinguent également avec des augmentations de plus de 15%.

Progression de l'emploi dans le numérique par zone d'emploi

Zones d'emploi (ville principale)	Effectif 2018	Variation 2014-2018	Création d'emplois 2014-2018	Variation 2017-2018	Création d'emplois 2017-2018
Lyon	40 403	+25,3%	+8 167	+7,8%	+2 907
Grenoble	12 045	+15,7%	+1 630	+4,2%	+481
Clermont-Ferrand	3 695	+8,9%	+301	+2,9%	+104
Annecy	2 175	+3,5%	+73	-0,8%	-18
Valence	1 957	+19,7%	+322	+4,7%	+88
Saint Etienne	1 691	+13,8%	+205	+5,3%	+85
Chambéry	1 212	+17,7%	+182	+3,1%	+37

Sources : ACOSS 2018, analyses EY

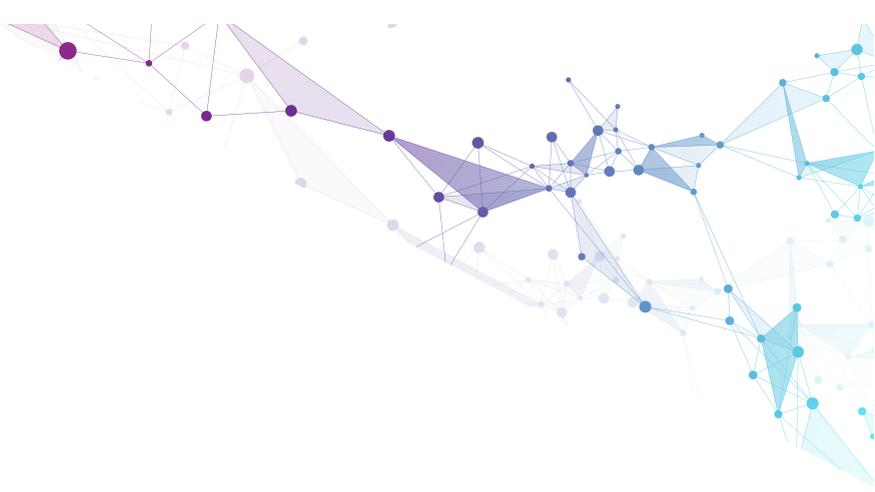
Afin de représenter au mieux les réalités économiques du dynamisme de l'emploi dans la région, nous présentons les données par zone d'emploi.

Emploi dans le numérique par intercommunalité en 2018

Intercommunalités (EPCI)	Effectif 2018
Grand Lyon	39 495
Grenoble Alpes Métropole	9 061
Clermont-Auvergne Métropole	3 625
St Etienne Métropole	1 611
Grand Annecy Agglomération	1 592
Valence Romans Agglo	1 390
Grand Chambéry	590

Sources : ACOSS 2018, analyses EY





Le nombre d'établissements du numérique est également en forte progression, ce qui peut présager d'une augmentation de l'emploi assurée pour les années à venir. La zone d'emploi de Lyon se distingue une nouvelle fois, avec la création de 405 établissements entre 2014 et 2018. C'est deux fois plus que l'ensemble des autres zones.

Progression du nombre d'établissements dans le numérique par zone d'emploi

Zones d'emploi (ville principale)	Nombre d'établissements 2018	Variation 2014-2018	Création d'établissements 2014-2018	Variation 2017-2018	Création d'établissements 2017-2018
Lyon	1 891	+27,3%	+405	+5,5%	+98
Grenoble	611	+13,8%	+74	+4,1%	+24
Clermont-Ferrand	190	+17,3%	+28	+4,4%	+8
Anncely	177	+12,0%	+19	+4,1%	+7
Saint Etienne	175	+6,7%	+11	+8,0%	+13
Valence	132	+10,9%	+13	+2,3%	+3
Chambéry	127	+22,1%	+23	+6,7%	+8

Sources : ACOSS 2018, analyses EY

Une correction des effectifs de la base ACOSS a été appliquée sur la zone d'emploi de Saint-Etienne afin de compenser l'absorption des 350 personnes de Casino Information Technology (branche IT de Casino) par la maison mère en 2016.

Cette correction a également été effectuée sur les chiffres présentés à l'échelle régionale.



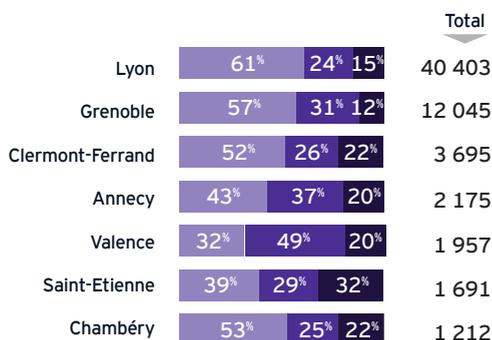
Près de 30% des emplois du numérique d'Auvergne-Rhône-Alpes se trouvent dans les Entreprises de Services du Numérique Lyonnaises

Répartition des effectifs du numérique dans les différentes zones d'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes en 2018

L'intensification de l'emploi est doublé d'un effet de concentration. Ainsi, avec près de 20 000 salariés en 2018, les Entreprises de Services du Numérique (ESN) lyonnaises emploient 30% des effectifs totaux de l'industrie numérique régionale.

En matière de répartition des effectifs dans les trois domaines de l'industrie numérique (services, édition, télécommunications), on distingue deux profils de territoires :

- Ceux pour lesquels l'emploi est majoritairement concentré dans les services, c'est le cas pour les zones d'emplois de Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand et Chambéry
- Ceux bénéficiant d'une distribution plus équilibrée entre les trois secteurs (Annecy, Valence et Saint-Etienne).



Sources : ACOSS 2018, analyses EY

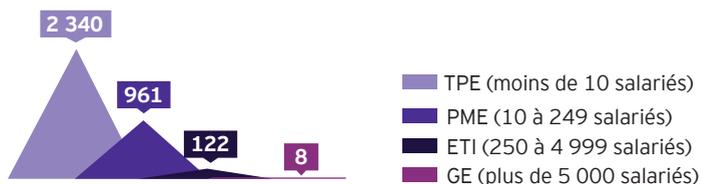


L'emploi numérique est concentré dans les PME régionales

Répartition des entreprises du numérique présentes en Auvergne-Rhône-Alpes en 2018, par taille

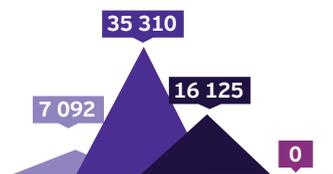
Le tissu d'entreprises du numérique est largement constitué de petites structures. Près de 70% sont des TPE.

Dans ce paysage, les PME représentent 28% des établissements. Toutefois, avec plus de 35 000 emplois, soit environ 50%, elles constituent le cœur économique de l'industrie numérique.



Sources : Sirene (service INSEE), sur une base de 3431 entreprises

Répartition des emplois du numérique estimés en Auvergne-Rhône-Alpes par taille d'établissements en 2018



Ces chiffres sont estimés sur la base des tranches d'effectifs fournis pour près de 3 000 établissements du numérique, représentant une estimation d'environ 58 000 salariés.

Sources : Sirene (service INSEE), sur une base de 2985 établissements

Attractivité

La région Auvergne-Rhône-Alpes améliore son attractivité à l'échelle européenne

La région Auvergne-Rhône-Alpes observe une dynamique positive et gagne deux rangs à l'échelle européenne.

Elle retrouve alors son rang de 18^{ème} région européenne qu'elle a connu en 2015, alors qu'elle était 20^{ème} en 2017.

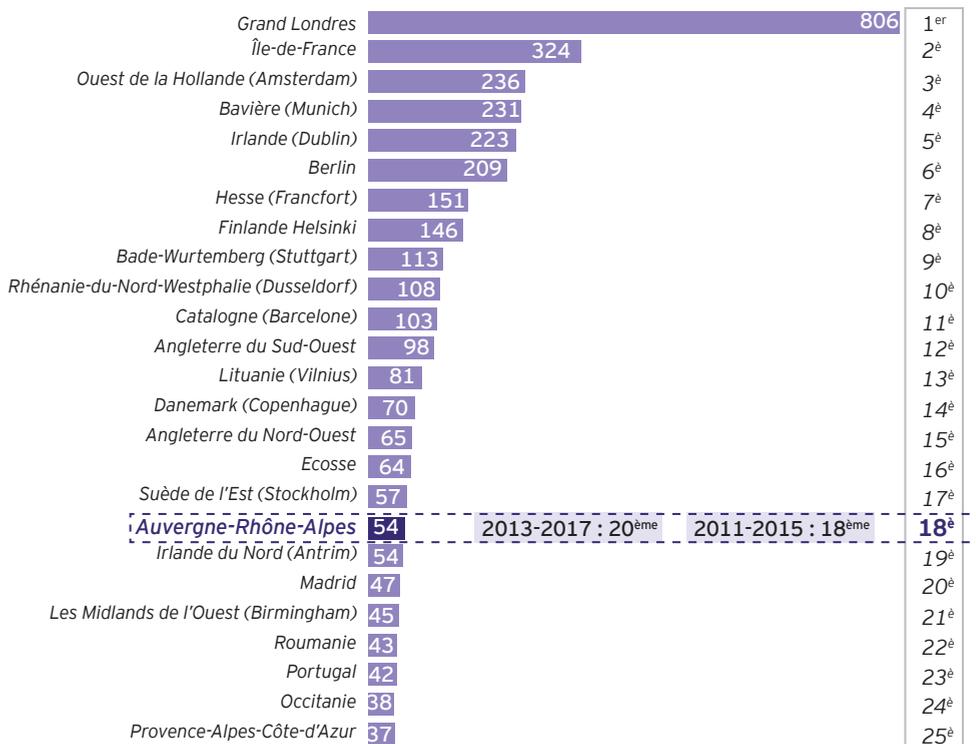
Parmi les zones voisines de la région, la Suisse connaît une forte baisse et est reléguée du 22^{ème} en 2017 au 36^{ème} rang en 2018 avec seulement 28 IDE dans le numérique sur 2014-2018.

Les régions Occitanie et Sud (PACA) font leur apparition dans le TOP 25.

Plus d'un projet d'implantation sur quatre provient des États-Unis.

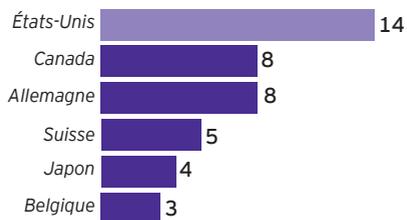
70% des projets concernent des activités commerciales.

Nombre de projets d'investissements directs étrangers (IDE) par région européenne dans le numérique sur 2014-2018



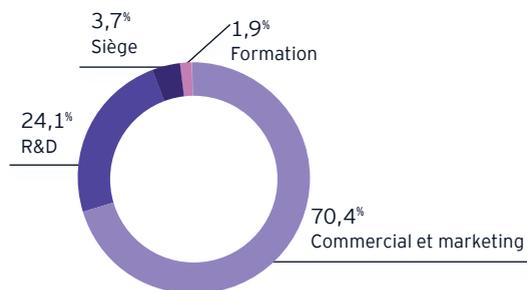
Sources : EY European Investment Monitor, 2018, référence des régions : NUTS1

TOP 6 des pays d'origine des projets d'Investissements Directs Étrangers en Auvergne-Rhône-Alpes entre 2014 et 2018



Sources : EY European Investment Monitor, 2018 Investissements Directs Étrangers (création ou extension), référence des régions : NUTS1

Activités cibles des projets d'Investissements Directs Étrangers en Auvergne-Rhône-Alpes entre 2014 et 2018



Sources : EY European Investment Monitor, 2018 Investissements Directs Étrangers (création ou extension), référence des régions : NUTS1

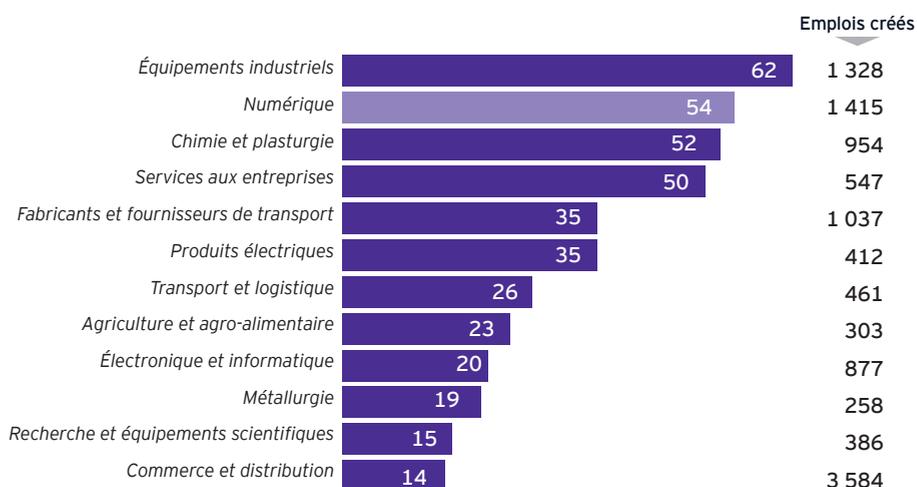


Auvergne-Rhône-Alpes améliore son attractivité pour le numérique

Le numérique gagne enfin une place dans le classement des secteurs concentrant le plus d'investissements directs étrangers en Auvergne-Rhône-Alpes par rapport à l'Observatoire 2018.

Le numérique est le deuxième pourvoyeur d'emplois (1 415), après le secteur du commerce et de la distribution (12^{ème} du classement en termes de d'IDE sur 2014-2018) qui a créé 3 584 emplois.

Nombre de projets d'investissements directs étrangers et création d'emplois associée, en Auvergne-Rhône-Alpes par secteur sur 2014-2018



Sources : EY European Investment Monitor, 2018, référence des régions : NUTS1



Côme Fouques
Président Directeur Général et
Co-fondateur de Georges Tech

Georges, le robot comptable des professions libérales. 55 salariés, Lyon (69)

Vous avez créé Georges Tech à Paris, mais vous avez rapidement décidé d'évoluer à Lyon. Pourquoi un tel choix ?

Peu de temps après le lancement de l'entreprise, nous avons fait le constat que la totalité de notre activité se faisait à distance. Installés au cœur de Paris, nous subissions beaucoup de contraintes par rapport aux bénéfices d'être implantés dans la capitale. Avant de démarrer une phase d'importants recrutements, nous souhaitions trouver un lieu d'implantation plus approprié.

En analysant plusieurs critères tels que le vivier de compétences en numérique, les possibilités d'emplois pour nos conjoint(e)s et une bonne proximité avec Paris (2h de trajet), nous avons rapidement choisi Lyon, plutôt que Bordeaux ou Nantes. Nous ne regrettons pas notre choix, puisque le bassin d'emploi particulièrement dynamique nous permet de soutenir notre forte croissance avec cinquante personnes recrutées en 2019 !

Quelles différences percevez-vous sur le recrutement entre Lyon et la capitale ?

À Paris, nous étions en concurrence avec des start-ups particulièrement bien financées. À Lyon, nous sommes défiés par les ESN.

Les technologies constituent également une différence. La plupart des candidats rencontrés se positionnent sur des technologies moins récentes qu'à Paris. J'estime d'ailleurs le décalage sur l'adoption des nouveaux langages de programmation à deux ou trois ans. Celui-ci peut être dû à une plus faible concentration de start-ups, ou d'employeurs qui se basent sur les dernières technologies. Nous avons également observé des différences sur d'autres métiers que les développeurs, tels que Product Manager en numérique. En région lyonnaise, ce profil avec une certaine expérience est encore peu répandu.

Quels sont vos leviers pour attirer les talents ?

Nous misons sur notre marque employeur, que nous considérons assez forte. S'appuyer sur des technologies récentes permet aussi d'attirer certains talents et facilite une première sélection des profils. Peu d'entreprises de la région semblent avoir la même configuration que la nôtre.

Quels défis rencontrez-vous avec une croissance aussi importante ?

L'entreprise est en constante évolution ! Nous devons fréquemment mener de nouvelles réflexions sur l'organisation et changer de locaux car nous recrutons entre cinq et 10 personnes par mois.

De quelles aides externes avez-vous pu bénéficier pour parvenir à un tel succès ?

Nous pouvons souligner l'accompagnement fourni par Digital League et la Région, qui nous a permis d'aller au salon SaasTr à San Francisco, peu avant notre levée de fonds. Le gain en maturité apporté a indéniablement favorisé le succès de cette levée, et par conséquent de notre croissance aujourd'hui.





2 L'enquête

Les entreprises recrutent...

Les entreprises du numérique de la région présentent une balance positive de leurs effectifs en 2018. En effet, le nombre de nouveaux salariés excède largement le nombre de départs et les entreprises ont ainsi connu une augmentation moyenne de 12% de leurs effectifs de début 2018.

Source : Enquête Observatoire du numérique EY / Digital League 2019

Les entreprises interrogées ont augmenté leurs effectifs de **12%** en moyenne en 2018

... malgré la tension endémique sur l'emploi

Le secteur compose depuis plusieurs années avec cette tension endémique sur l'emploi et la disponibilité des compétences limitée dans le numérique. Les chiffres ne permettent pas d'apercevoir d'amélioration à court et moyen termes.

Les résultats de l'enquête pour l'Observatoire sont confirmés par différentes études. Selon Pôle Emploi, la moitié des projets d'embauches a été jugée difficile par les entreprises de l'information et de la communication en 2018. Ce taux est supérieur de près de 6 points à la moyenne des secteurs à l'échelle nationale.

Pour illustrer cette explosion de la demande, et en particulier en Auvergne Rhône-Alpes, l'analyse des propositions d'emplois est révélatrice. La région a enregistré la plus forte progression entre 2017 et 2018 (+43% de propositions).

Source : Xerfi / Pôle Emploi, février 2019
Hellowork, via Le Monde Informatique, mai 2019



Des entreprises interrogées déclarent avoir des postes non pourvus en région



En moyenne, **5** postes ne sont pas pourvus par entreprise

Soit **16%** des effectifs en moyenne



Près de 3/4 des postes non pourvus concernent des développeurs, des ingénieurs ou des techniciens. Des besoins en chefs de projets, consultants, commerciaux, ou pour du service support sont également soulevés.

Une offre qui ne parvient pas à accompagner l'explosion de la demande

L'attractivité, les recrutements, et leur rentabilité représentent cette année encore les plus grandes difficultés des entreprises du numérique de la région.

Les nouvelles demandes en termes de confort au travail et la flexibilité des collaborateurs prennent une importance toujours plus forte au sein des entreprises, avec une augmentation de ces difficultés ressenties par rapport à l'année précédente. Ces propositions gagnent respectivement 3 et 1 positions parmi les plus citées.

A noter enfin que la concurrence avec d'autres secteurs est moins problématique sur la gestion des ressources humaines, et représente 10% des difficultés élevées ou très élevées cette année contre 21% en 2018.

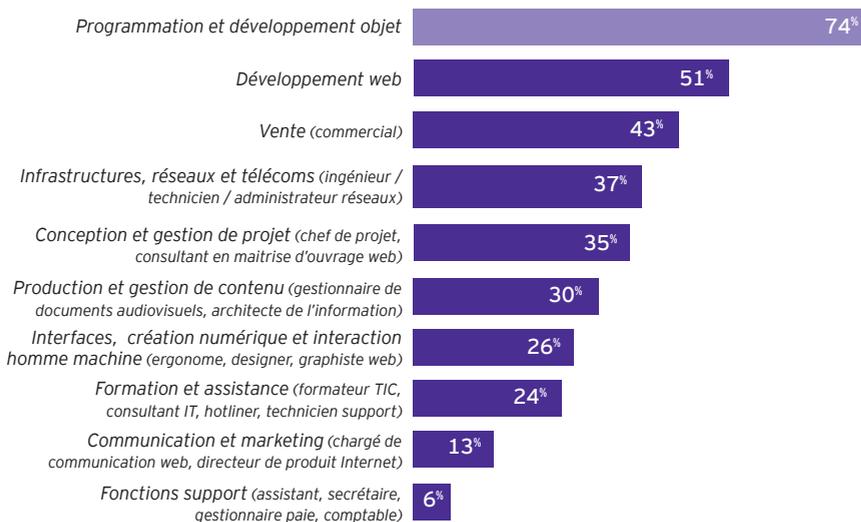
Quelle sont les difficultés que vous rencontrez dans la gestion des ressources humaines ?



Source : Enquête Observatoire du numérique EY / Digital League 2019, en % des répondants ayant cité la réponse en difficulté élevée ou très élevée

Les développeurs sont toujours en position de force, et le resteront pour longtemps

Avez-vous des difficultés à recruter les profils de métier suivants ?



Source : Enquête Observatoire du numérique EY / Digital League 2019, en % des répondants ayant cité la réponse en difficulté élevée ou très élevée

Les entreprises du numérique rencontrent encore de grandes difficultés à recruter des compétences en programmation, développement objet et développement Web.

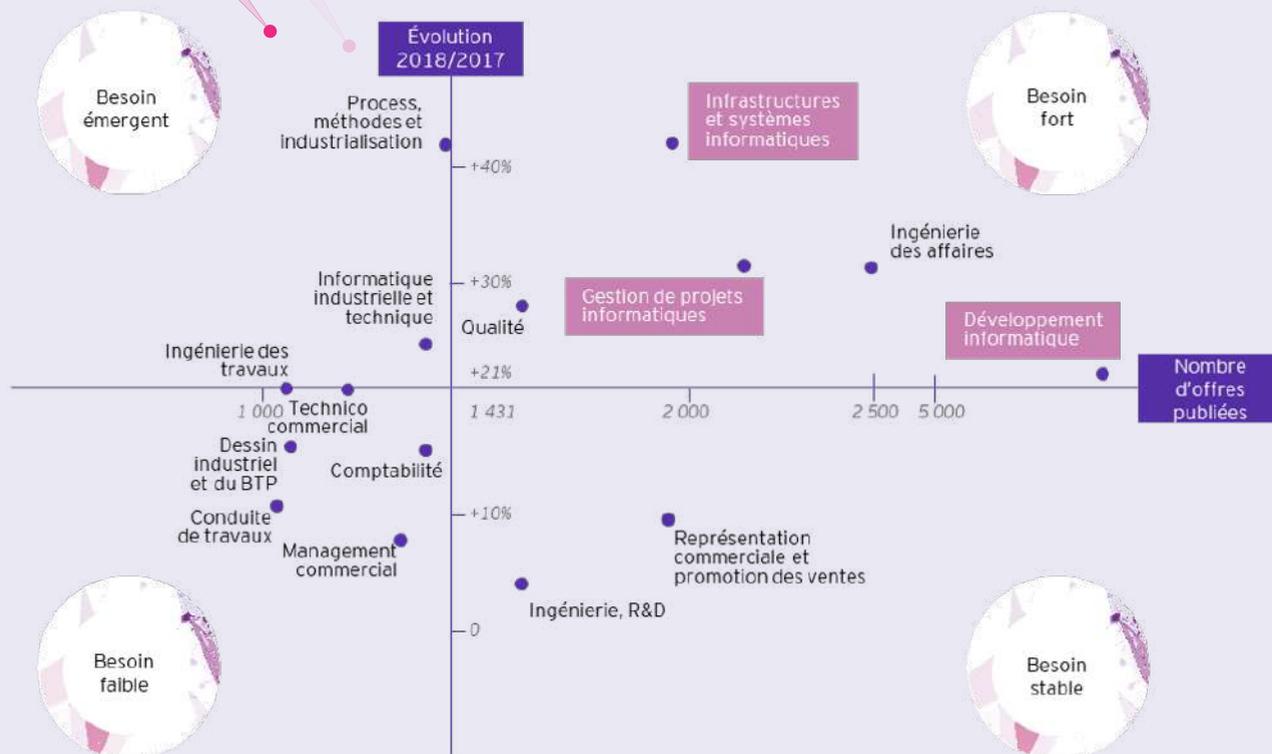
La situation s'améliore légèrement pour les profils de vente, d'infrastructure, réseau et télécoms, de conception et gestion de projet ou de formation et assistance.

La pénurie de main d'œuvre dans les métiers de support et de communication et marketing est cette année encore, moins prononcée.

Vision : sur quels sera-t-elle plus forte

Offres d'emploi cadre en Auvergne-Rhône-Alpes

Les métiers concernés par au moins 1 000 postes proposés dans les offres d'emploi en 2018



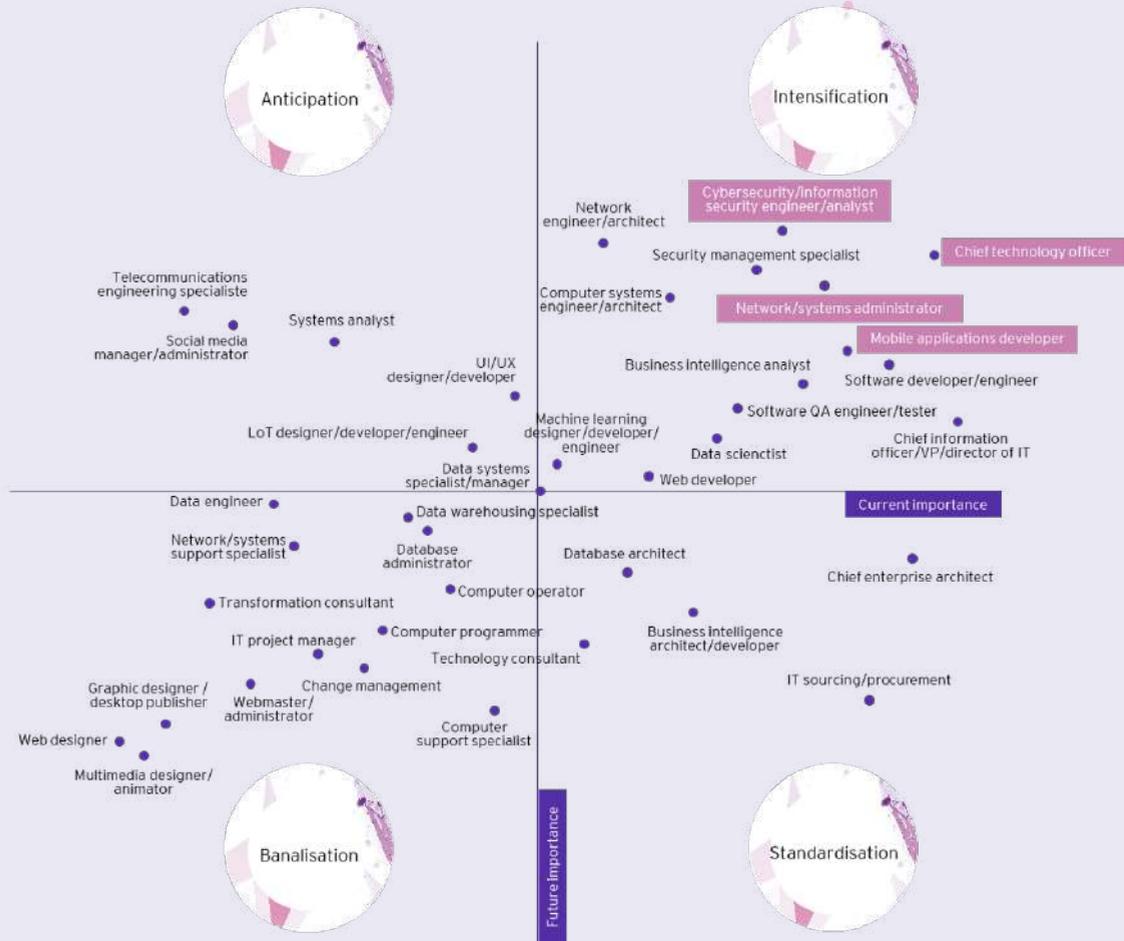
Sources : APEC

Les difficultés de recrutement exprimées par les répondants à l'enquête sont conformes à ce qu'observe l'APEC sur l'emploi des cadres. Comme décrit dans le graphique ci-contre, parmi les métiers aux plus gros volumes d'offres et à la progression élevée, les métiers du numérique sont les plus représentés. C'est le cas des métiers liés aux infrastructures et systèmes, à la gestion de projets et au développement.

Déjà fortement demandés, ces métiers connaissent des progressions annuelles soutenues ce qui laisse présager une tension encore plus exacerbée pour les années futures.

métiers la tension en France demain ?

Répartition des métiers en fonction de leur activité en 2018



Source : IDC's Technology Skills Survey, December 2018 (n = 1,438)

L'évolution des compétences a été observée à l'échelle mondiale par le cabinet IDC en 2018.

La matrice développée permet de mettre en lumière les compétences qui suivent différentes tendances entre intensification, anticipation, standardisation et banalisation.

Cette analyse met en perspective les chiffres régionaux et interpelle sur les compétences que la région va devoir s'attacher à développer. Les CTO, les spécialistes de la sécurité et cybersécurité ou encore les développeurs de logiciels et applications mobiles vont connaître une intensification de la demande.

À l'inverse, les métiers tels que Web, Graphic ou Multimedia designer se sont banalisés et ne devraient pas connaître de tension particulière sur le marché de l'emploi.

■ Vision : sur quelles technologies se positionner demain ?

TOP 15 des langages de programmation les plus employés à fin 2019

JavaScript	1
HTML/CSS	2
SQL	3
Python	4
Java	5
Bash/Shell/PowerShell	6
C#	7
PHP	8
C++	9
TypeScript	10
C	11
Ruby	12
Go	13
Assembly	14
Swift	15

TOP 15 des langages de programmation les plus appréciés à fin 2019 par les développeurs

Rust
Python
TypeScript
Kotlin
WebAssembly
Swift
Clojure
Elixir
Go
C#
JavaScript
Dart
SQL
HTML/CSS
F#

Il existe un décalage entre les langages répandus dans les entreprises et ceux plébiscités par les développeurs. Cela constitue une indication sur les technologies émergentes que les entreprises devront sans doute intégrer dans les années à venir.

Sources : Stack OverFlow, fin 2019

Les applications liées aux SMACS (*social, mobility, analytics, cloud computing, cybersecurity*) conserveront une place importante dans les années à venir.

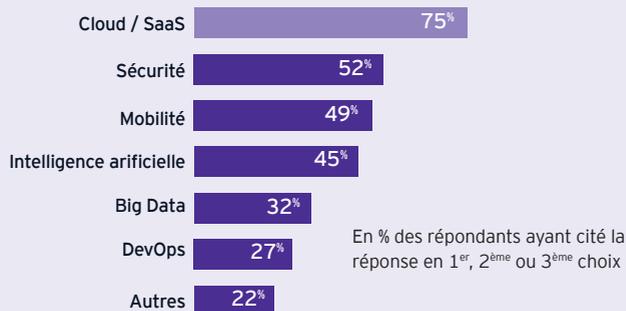
Le modèle SaaS est d'ailleurs devenu incontournable dans la stratégie des principaux éditeurs de logiciels. La digitalisation, l'augmentation des cybermenaces et l'entrée en vigueur du règlement européen sur la protection des données (RGPD) s'accompagnent également d'un essor de la demande en cybersécurité.

Les technologies DARQ (*Distributed ledger technology (Blockchain), artificial intelligence, extended reality, quantum computing*) ont un impact croissant.

Source : analyses EY

Priorités technologiques

Echantillon : 239 sociétés



Source : TOP250 des éditeurs de logiciels français EY / Syntec Numérique



Pieric Brenier
Président de C'PRO GROUPE

Le groupe C'PRO est leader sur le marché français de l'impression et se développe également sur les métiers des solutions IT et Télécom. Il emploie 1 700 personnes réparties sur plus de 90 implantations en France. 500 salariés en région Auvergne-Rhône-Alpes, Valence (26)

Comment le numérique a-t-il influé sur l'évolution de votre entreprise ?

Il y a presque 30 ans l'entreprise vendait des photocopieurs. Nous avons suivi l'évolution de ces produits devenus numériques et connectés, pour aujourd'hui couvrir trois grandes familles de métiers : impression et gestion documentaire (dématérialisation, GED, etc.), informatique, et télécommunication. Notre objectif est de devenir un guichet unique pour les entreprises, avec la capacité de répondre à l'ensemble des problématiques autour du système d'information.

Qu'implique cette évolution en termes de ressources humaines ?

Il faut inéluctablement former les collaborateurs vers les nouveaux métiers. De plus, nous devons toujours recruter de nouveaux profils pour soutenir la croissance de l'entreprise. Les profils recherchés étant rares, la marque employeur doit être forte. Notre histoire est aussi constituée de nombreuses acquisitions. En conséquence, l'essentiel de nos collaborateurs ne nous a pas choisis et réciproquement. Dès lors, il est important de faire en sorte que les employés soient fiers de porter les couleurs de C'PRO. L'écoute, le management positif, le confort au travail, les événements fédérateurs, les célébrations, ou encore la compatibilité aux générations X, Y et Z qui sont toutes différentes, sont autant de leviers que nous travaillons au quotidien pour fidéliser nos salariés. Ainsi, nous menons une politique résolument centrée sur les collaborateurs. Si les employés sont satisfaits, les clients le seront aussi.

Enfin, l'évolution culturelle de l'entreprise doit embarquer l'ensemble des équipes. A ce titre, nous allons prochainement présenter notre nouvelle vision globale, afin que tous les collaborateurs soient sur la même politique de travail et d'engagement.

Qu'est ce qui caractérise le plus l'industrie du numérique ?

Dans notre industrie, le changement est permanent ! Les fondamentaux d'hier peuvent évoluer très rapidement. Une solution peut sembler la plus pertinente aujourd'hui, mais une autre sera nettement plus efficace demain. Ainsi, nous ne pouvons pas prédire exactement ce que nous commercialiserons dans 3 ans ! Fort heureusement, les personnes qui contribuent à cette industrie du numérique sont habituées aux changements.

Comment les entreprises doivent-elles appréhender la transformation numérique ?

C'est d'abord un levier et il faut considérer le numérique comme une réelle opportunité de mieux faire, de mieux vivre. Ensuite, il faut faire confiance aux équipes, notamment aux jeunes générations. Il convient enfin d'être pragmatique, et comprendre en quoi chaque nouvelle solution ou infrastructure simplifie la vie de l'entreprise et rend plus pertinente son activité.

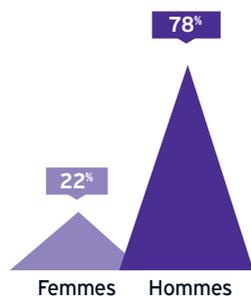
J'invite également les dirigeants à garder les yeux et les oreilles grand ouverts, sans que les termes souvent employés d' « intelligence Artificielle », ou de « big data » par exemple, ne soient sources de craintes. Ces technologies ou nouvelles manières de travailler se déploient petit à petit sans que nous ne nous en rendions réellement compte.

Quels messages souhaiteriez-vous faire passer aux pouvoirs publics afin d'aider les entreprises comme la votre ?

Face à la pénurie de talents, la formation au numérique est prioritaire et il faut s'assurer d'avoir toujours plus d'écoles dans le domaine. Par ailleurs, le déploiement du très haut débit est un élément clé pour désenclaver les territoires, et l'effort réalisé ces dernières années doit être maintenu !

Effectifs féminins dans le numérique : la courbe ne s'inverse pas

Quelle est la répartition H/F de vos effectifs en Auvergne-Rhône-Alpes ?



Source : Enquête Observatoire du numérique EY / Digital League 2019

La répartition H/F dans les entreprises du numérique en région est toujours très déséquilibrée.

De plus, la part de l'emploi féminin est en progression sur les trois dernières années pour seulement

44% d'entre elles.

Le constat est encore plus décevant pour les emplois de développeur. En effet, faute de candidates, seulement **8%** de femmes évoluent à ces postes au sein des effectifs des entreprises interrogées.

Par ailleurs, seuls **22%** des répondants déclarent que ce chiffre a progressé sur les trois dernières années.

Pour **46%** des entreprises interrogées, certaines fonctions comptent cependant une majorité de femmes. Elles sont présentes dans toutes les fonctions administratives, RH, commerciales, marketing, communication ou encore dans le support client.

Croissance

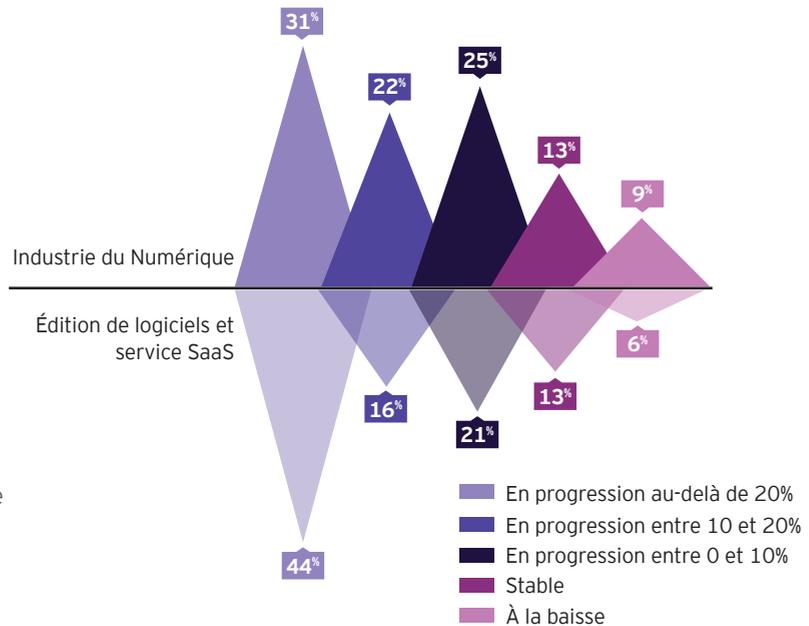
Selon Xerfi, les entreprises du numérique bénéficieront d'une conjoncture encore favorable à l'horizon 2020. Toutefois, le secteur de l'édition peut s'attendre à une décélération de la croissance, notamment due au ralentissement de la croissance des investissements IT, de pressions sur les prix induites par une intensification de la concurrence, et du ralentissement de la croissance économique française.

Les réponses obtenues auprès des entreprises de la région attestent du possible ralentissement de la croissance. En effet, 9% des entreprises interrogées prévoient une baisse du CA sur l'année en cours (2019), contre 5% dans l'Observatoire 2018.

Source : Xerfi, février 2019

L'industrie numérique toujours confiante en ce qui concerne sa croissance

Quelles sont vos prévisions d'évolution du CA 2019 sur 2018 ?



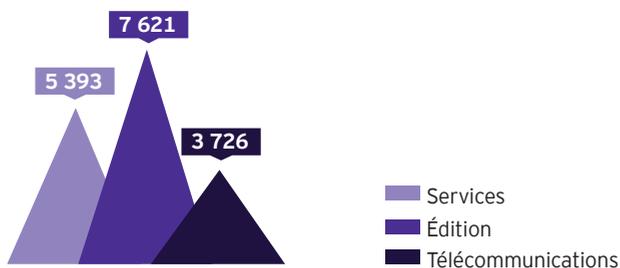
Les entreprises interrogées ont connu une augmentation moyenne de **+15%** de leur chiffre d'affaires entre 2017 et 2018. De plus, elles annoncent toujours de fortes progressions de leur CA pour l'année 2019.

Le domaine de l'édition de logiciel et service SaaS tire l'industrie du numérique vers le haut avec des prévisions de progression au-delà de 20% pour **44%** des répondants de ce domaine.

Source : Enquête Observatoire du numérique EY / Digital League 2019

Le chiffre d'affaires moyen est plus élevé du côté des entreprises de l'édition

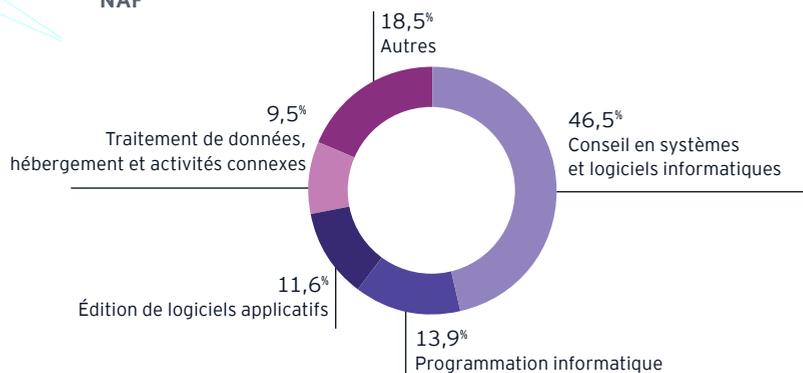
Chiffres d'affaires moyen par domaine du numérique en 2018 (en k €)



Sources : Diane, sur une base 1 162 entreprises ayant renseigné leur Chiffre d'Affaires à fin 2018

Le domaine du conseil en systèmes et logiciels informatiques génère près de la moitié du chiffre d'affaires total des entreprises du numérique en région Auvergne-Rhône-Alpes en 2018

Répartition du chiffre d'affaires des entreprises du numérique en 2018, par code NAF



Sources : Diane, sur une base 1162 entreprises ayant renseigné leur Chiffre d'Affaires à fin 2018



Laurent Laporte
Président Directeur Général
CEO & co-founder de Braincube



Braincube, plateforme IoT et suite d'applications dédiées pour l'industrie. 140 salariés, Issoire (63)

Vous êtes spécialisés dans l'industrie. Comment percevez-vous le numérique dans ce secteur phare ?

Le numérique est une réelle chance pour la réindustrialisation. Le levier du digital peut améliorer la maturité de l'entreprise, changer le *business model* et permettre d'accéder à des marchés nouveaux. Cependant, il est important de comprendre que les projets IT d'envergure n'ont plus lieu d'être et que le déploiement des technologies se dirige vers des projets OT (*Operational Technology*) très *plug and play*. Les solutions doivent en effet être présentées sous forme de package opérationnel, faute de quoi elles seraient complexes et coûteuses pour des PME qui ne pourraient alors pas aborder certains sujets, tels que le *Big Data*, et ainsi améliorer leurs productions. L'IT restera toutefois important pour des problématiques de choix de plateforme ou encore de système de cybersécurité, puisque ce sont des problématiques transversales.

Vous parlez d'offres packagées. Comment parvenir à rassembler toutes les briques technologiques nécessaires ?

C'est l'écosystème qui favorise les partenariats de création de solutions sur des éléments complémentaires. Nous disposons d'excellents outils en région Auvergne-Rhône-Alpes pour créer et animer cet écosystème. Le Campus Région du Numérique, où se trouve Digital League, est un lieu phare qui permet aux demandeurs de solutions de consulter les offres existantes, et aux fournisseurs de mener un travail collaboratif afin de proposer des solutions cohérentes et compréhensibles. Nous disposons aussi de la French Tech Clermont-Auvergne, qui permet d'identifier et promouvoir les projets innovants et les start-ups, notamment dans le numérique, et qui favorise la réflexion globale sur les manières d'aider l'écosystème local.

Quels conseils donneriez-vous aux acteurs du numérique ?

Les fournisseurs de solutions doivent tout d'abord clarifier leurs offres, les rendre accessible, et mutualiser les technologies et compétences qui peuvent être complémentaires. Il est aussi nécessaire de proposer des solutions technologiques

configurables, déployables et évolutives. Enfin, face aux problématiques techniques de leurs clients, les acteurs du numérique doivent adopter le rôle d'éducateurs et mener des réflexions plus en amont et plus stratégiques.

Quels sont, selon vous, les changements à venir dans le modèle de travail de l'industrie numérique ?

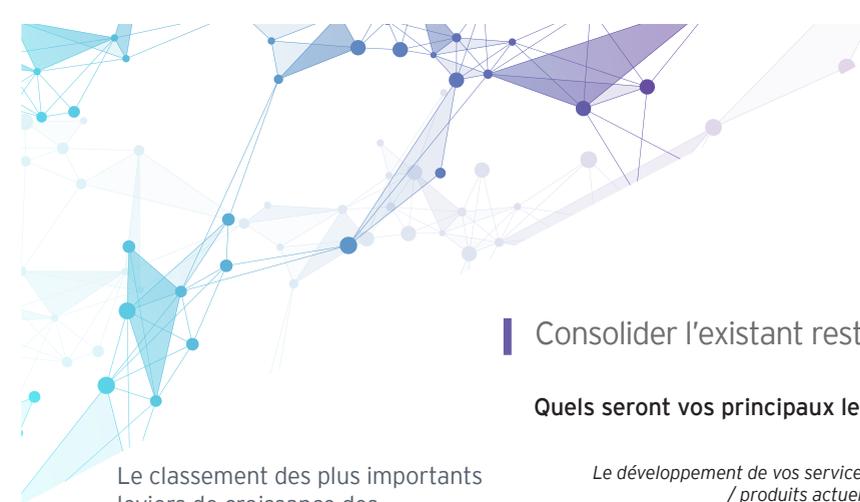
Le modèle tend à être plus applicatif et porté sur la construction à la demande, en opposition aux services adossés à de gros projets IT d'intégration de solutions, jusqu'ici concrétisés par des volumes élevés de jours/hommes. Le modèle des ESN peut donc être mis en difficulté. Aujourd'hui, les acteurs du numérique préfèrent miser davantage sur une capacité de déploiement rapide, de configuration et d'intégration dans des architectures intelligentes, ouvertes et souples. Les activités de conseil pourront s'orienter vers l'intégration intelligente, à savoir l'acceptation par les collaborateurs de leur nouveau rôle augmenté par la technologie.

Depuis sa création il y a plus de 10 ans, votre entreprise s'est bien ancrée dans la région de Clermont-Ferrand / Issoire. Quels avantages en tirez-vous ?

Nous sommes au plus près des problématiques de notre secteur cible car la région est très industrialisée. De plus, Clermont-Ferrand est un pôle dynamique avec ses 32 000 étudiants et 4 000 développeurs Java, offrant ainsi de bonnes opportunités de partenariats avec les universités. Cependant, la ville est trop enclavée en termes de transports, tant ferroviaire qu'aérien.

Quels leviers utilisez-vous pour attirer les talents ?

Nous attirons grâce à notre projet. Les talents sont intéressés par les problématiques industrielles, les outils modernes sur lesquels nous travaillons ou les sujets d'intelligence artificielle. Nous sommes reconnus localement pour la qualité de nos offres et nous avons très peu de *turnover*. Enfin, la région est attractive grâce à une qualité de vie agréable.



Consolider l'existant reste la priorité

Quels seront vos principaux leviers de croissance dans les trois années à venir ?

Le classement des plus importants leviers de croissance des entreprises du numérique reste inchangé par rapport à l'année précédente.

Pour une très large majorité des entreprises de la région, le principal levier de croissance pour les trois années à venir est celui du développement des services ou produits actuels.

Plus de la moitié des répondants misent aussi sur la diversification de nouveaux produits ou services, et 41% souhaitent développer leur chiffre d'affaire à l'export.



Source : Enquête Observatoire du numérique EY / Digital League 2019, en % des répondants ayant cité la réponse en levier majeur ou important

Sans surprise, les entreprises du numérique interrogées considèrent que le premier frein à leur développement est la difficulté à recruter les bons profils.

Les répondants estiment la plupart des propositions comme des freins importants ou majeurs à des niveaux équivalents (entre 25% et 30% des répondants).

La conjoncture économique n'est pas pointée comme un frein important, et recule encore dans ce classement, témoignant à nouveau l'amélioration globale de l'économie. De même, la concurrence d'acteurs régionaux et nationaux reste un frein pour les entreprises du numérique, mais dans une moindre mesure que les années précédentes.

Le manque de soutien public / institutionnel gagne toutefois trois places sur ce classement par rapport à l'année précédente.

Le recrutement est le seul frein significatif au développement des entreprises du numérique

Quels sont les freins à votre développement ?



Source : Enquête Observatoire du numérique EY / Digital League 2019, en % des répondants ayant cité la réponse en frein majeur ou important



Jean-Christophe Llinas
Directeur Général d'Akuiteo



Akuiteo aide les éditeurs de logiciel à grandir de manière rentable et pérenne en s'appuyant sur un logiciel de gestion intégré, adapté aux métiers et usages de tous les services : commerce, consulting, R&D, HelpDesk et finance. 50 salariés, Lyon (69)

Vous êtes à la fois éditeur de logiciels et fournisseur de solutions pour l'industrie du numérique. Quels sont les enjeux actuels pour les acteurs du numérique ?

Le premier enjeu porte sur l'adaptation des solutions afin d'obtenir une expérience utilisateur et des interfaces qui soient modernes et ajustées à chaque métier ou chaque persona. Dans cette logique, les acteurs du numérique doivent innover en permanence, travailler en mode agile, et générer rapidement des *Proof Of Concept* ou *Minimum Viable Product* pour sortir au plus vite les solutions utiles.

Ils peuvent également s'appuyer sur le cofinancement des développements avec les clients qui attendent impatiemment les solutions.

Les éditeurs de logiciel doivent aussi miser sur le modèle SaaS qui semble aujourd'hui incontournable.

Face à l'enjeu du recrutement, les acteurs du numérique doivent travailler sur leur marque employeur. L'entreprise doit être une « entreprise éclairée », elle doit reposer sur la prise de responsabilité, le respect, la bienveillance ou encore l'épanouissement des collaborateurs.

La manière de faire du marketing a évolué. Il est important de passer de la méthode *outbound* à l'*inbound*. Celle-ci commence d'ailleurs à faire réellement ses preuves pour nous !

Enfin, les acteurs du numérique doivent commencer à réfléchir au plus tôt à l'échelle mondiale, même s'ils ne s'approprient pas à exporter immédiatement. Dès les premières lignes de codes, il faut intégrer les problématiques d'internationalisation. Il s'agit là d'un enjeu de taille, afin d'être non seulement prêt à s'exporter au moment opportun, mais également d'être parés à d'éventuels rachats comme cela a été le cas pour nous.

Vous avez en effet récemment été rachetés par le groupe international Constellation Software. Comment cela s'est-il déroulé ?

La stratégie du groupe est de racheter des éditeurs qui ont un positionnement vertical (métier) sur leur marché avec un potentiel de croissance et une rentabilité importante. Ils ne revendent jamais les entreprises qu'ils rachètent. Nous remplissions parfaitement leurs critères et il a été difficile de

résister. En effet, un tel groupe nous offre de réelles opportunités de développement, et ce grâce à des capitaux élevés et une ouverture de marché vers l'international. L'internationalisation peut en effet être coûteuse : un à deux millions d'euros minimum sont nécessaires pour démarrer convenablement des activités dans un pays. Par ailleurs, ce groupe comprend près de 450 entreprises du logiciel, et donc autant nouveaux clients potentiels !

Quelles sont les conséquences d'un tel rachat sur votre organisation ?

Constellation Software rachète les entreprises à 100% et souhaite s'appuyer sur le savoir faire et l'équipe dirigeante en place. Leur logique est de nous aider à nous développer, plutôt que d'espérer un retour sur investissement rapide. La performance économique de toutes les entreprises du groupe est mesurée de la même manière. Une fois que ces indicateurs de performances sont assimilés et que l'organisation nécessaire pour les atteindre est en place, nous poursuivons nous-même le développement de l'entreprise.

Vous évoluez dans la région lyonnaise. Quelles sont selon vous les qualités de l'agglomération et de la région Auvergne-Rhône-Alpes ?

La région lyonnaise est une terre de projets fertile grâce à une forte culture entrepreneuriale et un système éducatif assez performant. Une des forces de la région réside dans ses écoles qui sont à l'écoute et s'adaptent. Digital League aide notamment à fédérer les écoles afin de développer des formations répondant aux nouvelles demandes des entreprises. Cependant, les profils commerciaux, de consultants, et de chefs de projets spécialisés dans l'édition de logiciel semblent manquer.

De plus, l'écosystème de la région est dynamique et permet de chasser en meute. On y trouve des capitaux pour développer les entreprises et les anciens entrepreneurs sont disponibles pour aider les jeunes pousses. Cependant, les dirigeants les entreprises de l'édition ou les bureaux d'étude sont souvent des ingénieurs indéniablement compétents techniquement, mais qui pourraient progresser en technique de management et/ou dans la manière de gérer leur entreprise.

Export

Les entreprises du numérique de la région sont tournées vers l'international

49%

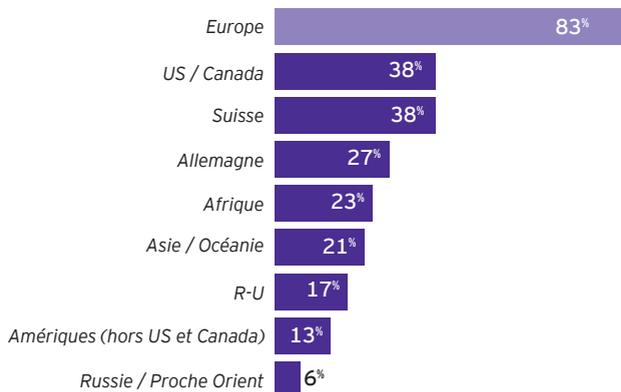
Des répondants à l'enquête exportent leur solutions

21%

Des entreprises interrogées qui n'exportent pas en 2019, prévoient d'exporter prochainement leurs solutions

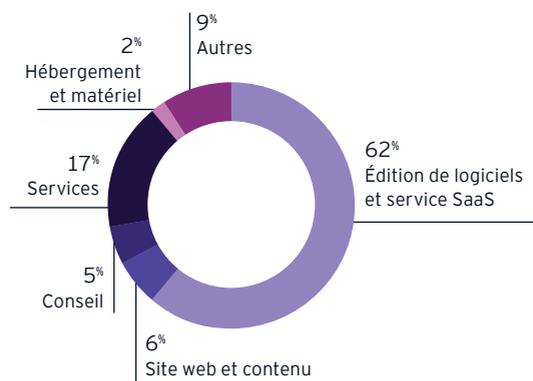
En moyenne, **19%** du chiffre d'affaires des entreprises interrogées qui exportent, est effectué à l'étranger

Zones d'exportation des acteurs du numérique (en % des zones cités par les répondants qui exportent leurs solutions)



Source : Enquête Observatoire du numérique EY / Digital League 2019

Activités principales des entreprises répondantes exportant leurs solutions



Les entreprises de l'édition de jeux électroniques sont celles qui exportent le plus, avec **70%** de leur chiffre d'affaires effectué à l'étranger.

Sources : Diane, sur une base 1150 entreprises ayant renseigné leur Chiffre d'Affaires à l'export à fin 2018



21% Des entreprises interrogées sont implantées à l'étranger

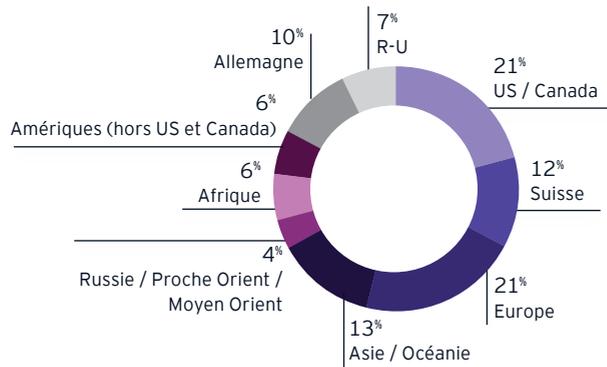


24% Des entreprises interrogées ont un nouveau projet d'implantation à l'étranger

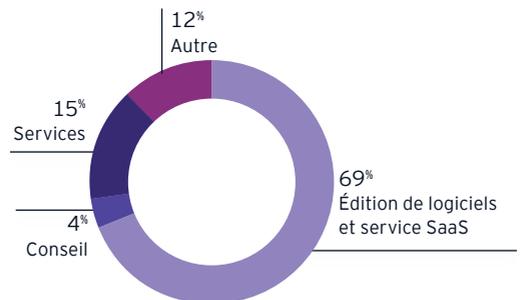
Les zones actuelles et potentielles d'implantation sont : l'Europe en premier lieu, puis les US / Canada pour la taille et la maturité des marchés.

Les domaines comprenant les entreprises qui sont les plus implantées à l'étranger ou qui exportent le plus, sont l'édition de logiciels et service SaaS. En effet, il s'agit de solutions plus facilement exportables que des activités de service ou de conseil.

Zones d'implantation des acteurs du numérique (en % des zones cités par les répondants)



Activités principales des entreprises répondantes implantées à l'étranger



Source : Enquête Observatoire du numérique EY / Digital League 2019





Guillaume Juge
Président de Kayentis



Expert mondial de la collecte électronique de données de patients en essais cliniques. 110 salariés, Meylan (38)

Vous réalisez 90% de votre chiffre d'affaires à l'export. Quelles sont les clés de succès de vos solutions à l'étranger ?

Tout d'abord, nous sommes positionnés sur un marché mondial. Nos clients sont présents dans 45 pays et peu d'adaptation est nécessaire d'un pays à un autre. Nous avons par ailleurs eu rapidement des opportunités de partenariats à l'étranger car les acteurs du secteur n'hésitent pas à aller chercher des solutions au-delà des frontières.

Notre souplesse est également une des clés de notre succès. Les grosses entreprises du secteur, notamment aux États-Unis, semblent indéniablement plus structurées que la nôtre. Toutefois, notre réactivité nous permet de nous adapter rapidement aux changements, de développer une excellente relation client et d'offrir une grande qualité de services. Nos clients apprécient et valorisent cette flexibilité, qui représente maintenant un véritable avantage compétitif.

Quelles ont été les étapes clés pour exporter vos solutions ?

Le marché dans lequel nous intervenons repose sur la confiance. Ainsi, la première étape clé est de respecter les différences réglementaires des zones d'export. Ensuite, la proximité géographique avec le client est essentielle. Cette proximité doit être opérationnelle, afin d'être en capacité d'apporter du support de qualité et disponible 24h/24 et 7j/7. Enfin, il faut conserver l'esprit d'adaptation ! Nous déployons notre solution dans des dizaines de langues. Gommer les discours « franco-français » est donc aussi primordial.

Sur quels avantages les entreprises françaises du numérique peuvent compter pour stimuler l'exportation de leurs solutions ?

Nous avons la chance de disposer de nombreux dispositifs ou organismes d'aide à l'export (BPI, Business France). Nous sommes également aidés par des organismes français à l'étranger, qui ont par exemple favorisé notre installation à Boston. De plus, nous avons des ressources humaines techniques nettement plus abordables, grâce notamment au CIR, en France qu'aux États-Unis sur lesquelles nous pouvons miser.

Selon vous, quels sont les enjeux de l'industrie du numérique ?

Nous percevons deux enjeux majeurs. Le premier, récurrent, est celui du recrutement. La pénurie de talents persiste et il manque une offre de formation pour des techniciens du numérique. Ces postes intermédiaires sont pourtant fondamentaux ! Le deuxième enjeu est celui du financement. Lorsque l'on grandit aussi vite que nous, il faut pouvoir financer la croissance. Ce n'est pas le rôle de nos investisseurs de financer le BFR, et il ne devrait pas être aussi difficile d'emprunter aux banques lorsque l'on affiche autant de sécurité dans nos prévisions de croissance.

Vous êtes implantés sur Grenoble. Quelles forces et faiblesses percevez-vous sur cette agglomération ?

Nous intervenons à la rencontre entre les sciences du vivant et le numérique. Pour Kayentis, Grenoble est l'endroit parfait pour évoluer ! On y trouve un vivier de ressources compétentes et la qualité de vie favorise une haute fidélité de nos équipes.

En revanche, il faut le reconnaître, l'infrastructure freine le développement de l'agglomération. Les aéroports les plus proches sont ceux de Lyon et Genève, et la liaison Grenoble-Lyon est particulièrement mauvaise, tant sur la route que sur les rails.





3 Méthodologie

Cette quatrième édition de l'Observatoire de l'industrie numérique Digital League et EY repose sur :

- ▶ Un questionnaire administré en ligne
- ▶ Des entretiens qualitatifs permettant de faire le point sur des thématiques majeures
- ▶ Une enquête quantitative via des bases de données
- ▶ Des recherches thématiques ciblées et l'utilisation d'études EY précédemment publiées

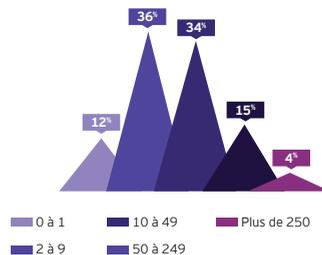
Le questionnaire en ligne administré à un large panel d'entreprises du numérique

145 entreprises de toutes tailles, chiffres d'affaires et effectifs, allant des start-ups aux grands groupes ont répondu au questionnaire élaboré. Les questions, fruit d'une concertation entre EY et Digital League, ont porté sur leur perception de l'industrie numérique dans la région ainsi que sur leurs activités à l'étranger ou sur les problématiques de ressources humaines. Des questions jalon de la troisième édition ont également été conservées, afin de suivre les évolutions sur plusieurs années.

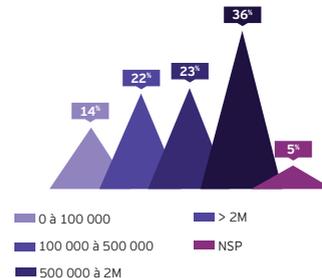
Les données ont été recueillies de façon anonyme.

Ci-contre, sont représentés les profils des entreprises qui ont répondu à l'enquête.

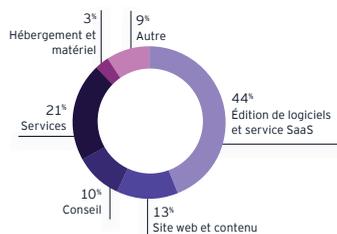
Effectif des entreprises répondantes (en Auvergne-Rhône-Alpes)



Chiffre d'affaires des entreprises répondantes (en €)



Quelle est l'activité principale exercée par votre entreprise ?



Source : Enquête Observatoire du numérique EY / Digital League 2019

Codes NAF utilisés pour la vision Observatoire

Édition (logiciels, jeux et programmation)	▶ 58.21Z Édition de jeux électroniques
	▶ 58.29A Édition de logiciels système et de réseau
	▶ 58.29B Édition de logiciels outils de développement et de langages
	▶ 58.29C Édition de logiciels applicatifs
	▶ 62.01Z Programmation informatique
Services	▶ 62.02A Conseil en systèmes et logiciels informatiques
	▶ 62.02B Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques
	▶ 62.03Z Gestion d'installations informatiques
	▶ 62.09Z autres activités informatiques
	▶ 63.11Z Traitement de données, hébergement et activités connexes
Télécommunications	▶ 63.12Z Portails internet
	▶ 61.10Z Télécommunications filaires
	▶ 61.20Z Télécommunications sans fil
	▶ 61.30Z Télécommunications par satellite
	▶ 61.90Z Autres activités de télécommunications

Fabrication et commerce de gros de Hardware

- ▶ Fabrication de cartes et de composants électronique, d'ordinateurs et d'équipements périphériques, d'équipement de communication
- ▶ Commerce et réparation de produits du numérique

Codes NAF correspondants : 26.11Z / 26.12Z / 26.20Z / 26.30Z / 26.40Z / 46.51Z / 46.52Z / 95.11Z / 95.12Z

Commerce de détail de Hardware, contenu, réseaux

- ▶ Commande de détail d'ordinateurs, d'unité périphérique et de logiciels
- ▶ Commerce de détail de télécommunication, de matériel audio et vidéo en magasin spécialisé
- ▶ Construction de réseaux électriques et de télécommunications
- ▶ Production et post-production de films, vidéos et programmes

Codes NAF correspondants : 42.22Z / 47.41Z / 47.42Z / 47.43Z / 59.11A / 59.11B / 59.11C / 59.12Z

L'enquête quantitative via des recherches sur les bases de données

Pour réaliser les recherches sur les bases de données, nous avons retenu une compréhension resserrée de l'industrie numérique intégrant les codes NAF sur les activités du secteur de l'édition (logiciels, jeux et programmation) des services et des télécommunications.

Plusieurs sources de données ont été utilisées :

- ▶ L'ACOSS, caisse nationale du réseau des Urssaf : données annuelles sur la période 2013-2018 selon la NAF 732
- ▶ La base Diane +
- ▶ La base Sirene
- ▶ La base interne de la société EY, EIM - EY Investment Monitor 2018 - afin de comparer les investissements directs étrangers dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et par rapport à d'autres régions et villes-régions européennes

Les entretiens qualitatifs réalisés auprès d'entreprises de l'industrie numérique de la région

Nous remercions :

- ▶ **Côme Fouques**, Président Directeur Général et Co-fondateur de Georges Tech
- ▶ **Pieric Brenier**, Président de C'PRO GROUPE
- ▶ **Laurent Laporte**, Président Directeur Général, CEO & Co-fondateur de Braincube
- ▶ **Jean-Christophe Llinas**, Directeur Général d'Akuiteo
- ▶ **Nicolas Stori**, CEO - cofondateur d'Astrée Software
- ▶ **Guillaume Juge**, Président de Kayentis



EY est un des leaders mondiaux de l'audit, du Conseil, de la fiscalité et du droit, des transactions. Partout dans le monde, notre expertise et la qualité de nos services contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et les marchés financiers. Nous faisons grandir les talents afin qu'ensemble, ils accompagnent les organisations vers une croissance pérenne.

C'est ainsi que nous jouons un rôle actif dans la construction d'un monde plus juste et plus équilibré pour nos équipes, nos clients et la société dans son ensemble.

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun est une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients.

Retrouvez plus d'informations sur notre organisation sur www.ey.com.

© 2020 Ernst & Young Advisory.
Tous droits réservés.

Studio EY France – 1911SG431
© Photos: Shutterstock
Score France N° 2020-001
ED : NONE.

Document imprimé conformément à l'engagement d'EY de réduire son empreinte sur l'environnement.
Cette publication a valeur d'information générale et ne saurait se substituer à un conseil professionnel en matière comptable, fiscale ou autre. Pour toute question spécifique, vous devez vous adresser à vos conseillers.

ey.com/fr

Contributeurs EY à la réalisation de cet Observatoire :

Fabrice Reynaud - Associate Partner EY Consulting
Nicolas Sielanczyk - Manager
Damien Chanas
Enzo Sauze
Isabelle Girardot

Digital League

Digital League est le cluster des entreprises de la filière numérique en Auvergne-Rhône-Alpes. Avec +500 membres, notre objectif est de favoriser la croissance économique et l'emploi en région. Digital League propose à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, des actions au service de 4 missions : fédérer, grandir, rayonner, transformer.

Au quotidien, Digital League favorise l'échange des bonnes pratiques entre entrepreneurs, écoles, laboratoires, investisseurs et institutionnels pour faire naître des synergies gagnantes.

© Digital League

digital-league.org

Avec le soutien de nos partenaires :

